



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 09 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur OZENNE Benoit, Maire de DARGNIES, en suite de convocations en date du 05 mars 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : M OZENNE Benoit, M LOISEAU Dominique, Mme COURQUIN Christine, M BRAILLY Guy, M RICHARD Frédéric, M DUBUC Julien, Mme MAISON Emelyne, Mme MAISON Aurore ;

Étaient absent excusé : Mme BIEGANSKI Virginie, Mme HANOT Laëtita qui donne procuration à M RICHARD Frédéric, M LEPAGE Philippe et Mme GIFFARD Pascaline ;

Absents : Mme DOUAY Sophie, M SEVELIN Emilien et M MASSON Cyril ;

Secrétaire de séance : M BRAILLY Guy

\*\*\*\*\*

Approbation du procès-verbal du 26 février 2026

- 1- Finance – CFU 2025
- 2- Affectation du résultat 2025
- 3- Affaires et Questions diverses

❖ **Approbation du procès-verbal du 26 février 2026 :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du procès-verbal du 26 février 2026.

**1- Finance – CFU 2025 :**

M. le Maire explique que le CFU 2025 n'a pas été validé en version définitive par le comptable supérieur du service de la DDFIP.

N'ayant pas le document définitif, il ne peut être soumis au vote.

**2- Affectation du résultat 2025 :**

Ne pouvant délibérer le CFU 2025, l'affectation du résultat 2025 ne peut être votée.

**3- Affaires et questions diverses :**

- M RICHARD Frédéric souhaite aborder si une plaque est prévue pour les travaux de réfection des abords du monument et de l'intégration de la stèle à celle-ci, notamment pour remercier M SELLIER qui a effectué un don conséquent ?

M le Maire explique qu'une plaque sera bien entendu prévu avec les différents donateurs, la Région des Hauts de France, l'ONAC et l'amicale de la solidarité Dargniésienne sous la présidence de M SELLIER Hubert.

M LOISEAU Dominique propose l'idée d'un pupitre avec sur la plaque la photo de l'inauguration du monument aux morts en 1920 avec la date de rénovation de cette année. Même idée pour la stèle avec la date d'inauguration et la date de transfert de la stèle au monument aux morts.

M le Maire soumet quelques idées d'emplacement de la plaque comme sur le contre fort de l'église ou sur le poteau devant. A définir avec le Maître d'œuvre.

M. BRAILLY Guy intervient afin de savoir si on met des mats pour le drapeau français et européen derrière le monument ?

M. le Maire doit aborder le sujet avec le Maître d'œuvre ainsi que les vases qui doivent être mis à la stèle.

Mme MAISON Aurore demande plus d'explications sur les câbles rouges qui dépassent.

M. le Maire explique que c'est en prévision de l'arrivée de l'électricité pour l'éclairage du monument. Travaux non prévus dans le marché qu'il restera à réaliser.

- M le Maire informe le conseil municipal que l'enrobé de la place de la mairie est normalement prévue le 11 mars. L'ouverture aux piétons de la Place de la Mairie sera effective le 15 mars 2026.
- M le Maire communique le déroulé de la réunion du conseil d'école qui a eu lieu le 6 mars 2026. Le Conseil d'école est favorable au renouvellement de l'organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées (4 jours). Ils ne sont pas favorables pour 4,5 jours.
- M. le Maire annonce que le local des trottinettes de l'école est terminé.

Séance levée à 18h55

Le secrétaire,  
M BRAILLY Guy



Le Maire,  
M. OZENNE Benoit

